



Bien vivre à Aigremont

EDITO

Après un long, très long, trop long silence que nous avons tous subi, nous prenons contact avec vous par l'intermédiaire de ce premier bulletin municipal.

Avant toute chose, la liste menée par Gilles TRINQUIER remercie vivement tous les électeurs de la confiance qu'ils lui ont témoignée en élisant l'ensemble de ses candidats au premier tour des élections municipales du 15 mars 2020.

Ces élections municipales ont été très particulières, car marquées par une crise sanitaire sans précédent.

A ce titre nous tenions à remercier les Aigremontoises et les Aigremontois pour l'attitude exemplaire dont ils ont fait preuve, tant dans le déroulé de la journée du 15 mars que pendant le confinement imposé décidé par les autorités face à la crise de la Covid-19.

Cette pandémie a conduit chacune et chacun d'entre nous à bousculer nos habitudes, à modifier certaines de nos pratiques et à nous adapter autant que faire se peut à la situation, en essayant

d'adopter des comportements pour faire face à la situation qui s'imposait à nous.

Ce fut également le cas pour la nouvelle équipe municipale qui n'a été installée que le 23 mai 2020, suite à l'instauration de la loi d'urgence sanitaire du 23 mars 2020.

Depuis, le conseil municipal et le personnel communal n'ont eu de cesse de s'activer afin de répondre à l'ensemble des sollicitations des administrés, malgré la situation sanitaire particulière qui perdure.

Mais aussi de reprendre et poursuivre les projets structurels en cours et de porter une réflexion globale sur le devenir de notre commune. Nous allons poursuivre ce mandat avec les mêmes convictions et le même dévouement, en maintenant de la proximité, de la bienveillance et de la disponibilité au service de tous, tout en privilégiant l'indispensable intérêt général pour atteindre notre objectif de bien vivre à Aigremont.

Bonne lecture



David STEVENS – Grégory ASSENAT – Françoise LAURENT-PERRIGOT – Fabien SOULIER – Philippe ROUX – Laurent COURET
Liliane FLOUTIER – Bernadette RABIER – Gilles TRINQUIER – Marc FABRE
Richard CLEMENT – Sylvie BARDET-BOREL – Françoise SZOSTACK-ASSENAT – Virginie LAVOCAT-DEMDOUM – Stéphanie ZABAR

Mairie d'Aigremont – 3 Rue de l'École- 30350 AIGREMONT
Directeur de la publication : Gilles TRINQUIER
Rédaction PAO et impression : Commission Communication
www.aigremont-gard.fr

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DEPUIS LE 23 MAI 2020

Gilles TRINQUIER
Maire

Richard CLEMENT
1^{er} Adjoint

Délégué à l'aménagement et
aux travaux

Françoise LAURENT-PERRIGOT
2^{ème} Adjoint

Déléguée au lien social intergénérationnel

Laurent COURET
3^{ème} Adjoint

Délégué à l'attractivité du
territoire et à l'urbanisme

LES COMMISSIONS

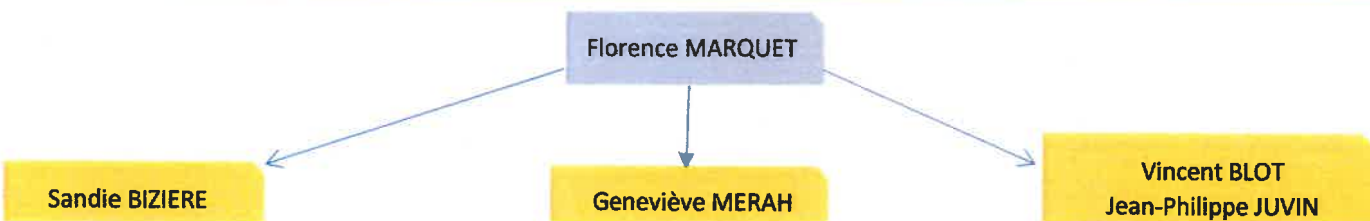
Appel d'Offres	Réseaux	Ressources	Bâtiments communaux
Président Richard CLEMENT Titulaires David STEVENS, Philippe ROUX, Gilles TRINQUIER Suppléantes Liliane FLOUTIER Virginie LAVOCAT-DEMDOUM Stéphanie ZABAR	Rapporteur Richard CLEMENT Suppléant Fabien SOULIER	Rapporteur Grégory ASSENAT Suppléante Françoise SZOSTAK-ASSENAT	Rapporteur David STEVENS Suppléant Marc FABRE
Communication - Festivités Rapporteur Fabien SOULIER Suppléants Grégory ASSENAT David STEVENS	Associations - Culture - Education - Transports Rapporteur Virginie LAVOCAT-DEMDOUM Suppléantes Liliane FLOUTIER Stéphanie ZABAR	Economie - Agriculture - Rénovation urbaine - Patrimoine Rapporteur Laurent COURET Suppléants Marc FABRE Françoise LAURENT-PERRIGOT	Environnement Rapporteur Philippe ROUX Suppléante Bernadette RABIER

Hormis la Commission d'Appel d'Offres, tous les conseillers sont membres de toutes les commissions.

SYNDICATS ET COLLECTIVITÉS

Délégué communautaire	Délégués au SIRP	Délégués au SIAEP
Titulaire Gilles TRINQUIER	Titulaires Gilles TRINQUIER Virginie LAVOCAT-DEMDOUM Suppléantes Françoise ASSENAT-SZOSTAK Stéphanie ZABAR	Titulaires Gilles TRINQUIER Richard CLEMENT Suppléants Fabien SOULIER Laurent COURET
Délégués au SMEG Titulaires Gilles TRINQUIER Richard CLEMENT Suppléants Françoise LAURENT-PERRIGOT David STEVENS	Délégués au Syndicat d'irrigation du Nord Sommiérois Titulaire Laurent COURET Marc FABRE Suppléant Grégory ASSENAT	Correspondant défense Grégory ASSENAT Délégués CNAS Pour le collège des Elus : Gilles TRINQUIER Pour le collège des Agents : Sandie BIZIERE

PERSONNEL



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN

Des choix politiques forts en réponse aux crises « sanitaire et économique » provoquées par la Covid-19

IMPOTS DIRECTS

Pas d'augmentation des taux d'imposition qui sont reconduits pour 2020 :

Foncier bâti 14.01 %
Foncier non bâti 50.73 %

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Là encore, pas d'augmentation cette année.

BUDGETS 2020

Budget communal

Fonctionnement 741 918,82 €
Investissement 451 691,62 €

Budget assainissement

Exploitation 157 111,19 €
Investissement 82 078,85 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Face à la crise sanitaire et aux annulations de manifestations qu'elle entraîne, le conseil municipal, soucieux de son impact sur les associations culturelles, sportives et à caractère social, maintient les subventions à hauteur de **3 050 €** afin de les soutenir durant cette période complexe.

COMMUNICATION LOCALE

Dans le souci d'être au plus proche de vous, l'équipe municipale étudie la refonte du site internet de la commune ainsi que la mise en place d'un service d'alerte et d'information par SMS et E-mail.

Les activités de location de salles et de prêt de matériels restent suspendues en raison de la situation sanitaire et des mesures nécessaires de prudence pour faire face à la propagation du COVID-19.

INFORMATION

#COVID19



Port du masque obligatoire dans les lieux publics clos
à partir du 20 juillet



EPICERIE



Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle gérante de l'épicerie la Circulade, Madame Patricia ROLLAND, et son époux qui nous accueillent depuis le 22 Juillet 2020.

CIVISME

L'entretien des talus, pontets, contours de coffrets électrique, télécom, incombe au propriétaire afin que ceux-ci restent visibles et accessibles.

Il en est de même pour les branchages et feuillages débordants sur la voie publique.

ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

Du 13 Juillet au 22 Août, la communauté de communes du Piémont Cévenol modifie son calendrier de tournée, pour assurer un double ramassage des OM en cette période de forte chaleur :

 Ordures ménagères **mardi et vendredi**

 Tri sélectif : **mercredi**

Les bacs sont à sortir la veille au soir.
Dès le 24 Août, retour à la normale :





 Ordures ménagères **mercredi**

 Tri sélectif : **jeudi**

CARTE DU MOUSTIQUE TIGRE 2020

7 nouveaux départements en vigilance rouge, soit 58 départements au total : c'est désormais plus de la moitié du territoire où le moustique tigre est déclaré officiellement implanté et actif.

Vigilance-moustiques publie chaque année, depuis 2013, sa carte du moustique tigre, établie à partir de données officielles mais selon une méthodologie exclusive.

-  Déclaré officiellement implanté et actif
-  Interception ponctuelle lors des 5 dernières années
-  Surveillance entomologique
-  Veille sanitaire - Rien à déclarer



RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Les lingettes, cartons de rouleaux de papier toilette (même biodégradables), serviettes hygiénique... doivent être jetés dans la poubelle d'ordures ménagères et non dans les toilettes. Nous les retrouvons trop souvent dans le réseau d'assainissement endommagé par ces déchets.

SECHERESSE




Suivant l'arrêté préfectoral du 29 Juillet 2020 relatif aux mesures de limitation provisoire des usages de l'eau dans le Gard, la commune est placée en seuil d'alerte de niveau 1.

Sont **interdits**, entre autre ;

- l'arrosage des jardins entre 8h et 20h.
- l'arrosage des potagers entre 10 h et 18 h.
- le lavage des véhicules.

NUISSANCES

Travaux de bricolage et de jardinage :

-  Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
-  Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
-  Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

L'été est la saison où l'on vit à l'extérieur mais il ne faut pas oublier de diminuer l'intensité sonore à partir de 22h.

CHIENS ET CHATS

La divagation des chiens et des chats ainsi que leurs déjections sont interdites sur la voie publique par mesure d'hygiène, de sécurité et respect d'autrui.

Des bornes canines équipées de sacs sont à votre disposition au cœur du village et au hameau d'Antignargues.

Pensez à la stérilisation pour éviter la prolifération des chats errants.



Comment éviter le développement des larves de moustiques

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner

Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières.

Couvrir tous les types de réservoirs d'eau.

Comment se protéger des piqûres

Porter des vêtements longs, protéger les pieds et chevilles.

Utiliser des répulsifs cutanés

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/comment-lutter-et-eviter-les-moustiques-tigres>